

**h e t s**

**Haute école de travail social  
Genève**

Centre de formation  
continue (cefoc)

DAS en Santé sexuelle, promotion 2022/2023

---

**VIOLENCES RELATIONNELLES  
ADOLESCENTES : ETAT DES LIEUX DES  
CONNAISSANCES ET OUTILS DE  
PREVENTION**

---

Travail de diplôme

Août 2023

Sophie Brischoux  
Seidenweg 14  
3012 Bern

sophie.brischoux@gmail.com



## Résumé

Les violences domestiques dans les couples adolescents sont une réalité pour laquelle je n'ai que peu de connaissances. Après avoir constaté, grâce à ma pratique professionnelle de formatrice en santé sexuelle, que les adolescents sont directement concernés, j'ai décidé de consacrer mon travail de diplôme à cette thématique.

Les deux principaux objectifs de ce travail sont de découvrir l'ampleur de ces violences dans les couples d'adolescent.e.s et de faire un état des lieux des outils disponibles pour prévenir de ces violences chez les adolescents. L'objectif secondaire est de réfléchir comment intégrer en cours d'éducation sexuelle des outils concrets et efficaces de prévention, en tenant compte des nombreuses contraintes liées à notre mandat.

Les violences domestiques adolescentes sont documentées par plusieurs études, suisses et étrangères. Elles attestent toutes que plus de la moitié des jeunes de 14-15ans qui ont été en couple dans les 12 derniers mois sont concernés. Il s'agit le plus souvent de violence réciproque : les jeunes sont à la fois auteurs et victimes. Le monitoring est la forme de violence la plus fréquente. Si la violence n'est pas genrée, les filles seraient plus susceptibles de subir les conséquences de cette violence. Les auteurs s'accordent à dire que la prévention est indispensable.

De nombreux outils de préventions, suisses ou étrangers, existent. Une adaptation de certains outils est facilement envisageable pour répondre notre objectif de prévention, tout en respectant notre mandat. D'autres ne sont pas directement utilisables lors des interventions en éducation sexuelle mais pourraient être utilisés grâce à un travail de collaboration.



## Sommaire

Résumé .....	2
1. Introduction.....	6
2. Violences domestiques chez les adolescents : de quoi parle-t-on ?.....	8
2.1. Sémantique : violences domestiques, conjugales, relationnelles ou intimes ?.....	8
2.2. Epidémiologie.....	10
2.2.1. Généralités.....	10
2.2.2. Les victimes.....	11
2.2.3. Les auteur.es.....	12
2.3. Discussion.....	13
3. Outils.....	15
3.1. Généralités .....	15
3.2. Outils suisses multi-cantonaux .....	16
3.2.1. Sortir ensemble et se respecter (SE&SR).....	16
3.2.2. Plus fort que la violence .....	17
3.2.3. Joli jardin.....	18
3.2.4. J'avais 16 ans .....	19
3.2.5. Cioa.ch.....	19
3.3. Outils cantonaux : AVVEC (reiso, Genève) .....	19
3.4. Outils étrangers.....	20
3.4.1. Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ) .....	20
3.4.2. Commentonsaime.fr .....	20
3.4.3. Aimer sans abuser .....	21
4. Discussion autour des outils.....	21
4.1. Généralités .....	21
4.2. Les outils déjà utilisés en éducation sexuelle .....	22
4.3. Utilisations spécifiques des outils de préventions des violences relationnelles chez les adolescent.e.s.....	23
5. Conclusion .....	25
Bibliographie.....	28
Annexes .....	33
Annexe 1 : le violentomètre.....	33
Annexe 2 : exemple d'infographie PAJ.....	34

Annexe 3 : exemple infographie issue de la fondation Yves Saint Laurent, aimer sans abuser..... 35

## 1. Introduction

En Suisse, 25 personnes, dont 4 enfants, meurent chaque année des conséquences de la violence domestique dans le couple. 1 femme sur 5, est victime de violence domestique au moins une fois dans sa vie. 40% d'entre elles sont touchées par la violence psychologique. (BFEG, s. d.-b). Les violences dans le couple sont une réalité. Les chiffres en attestent, ils sont équivalents dans les pays voisins (*Repères statistiques - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes*, s. d.). Les femmes sont en majorité les victimes, mais pas toujours. Je n'avais pas connaissance de chiffres, ou d'études attestant que ces violences existent aussi dans les couples adolescents. Mais l'expérience en classes, lors de dispense de cours d'éducation sexuelle me montre que les enfants et adolescents ne sont pas épargnés par ces violences. En effet, d'une part il y a les enfants témoins-victimes qui ont comme *modèle quotidien du couple* un rapport de domination et de violences entre les parents ou couple adulte de référence, comme l'atteste un élève de 6 Harmos : « *Ça ne sert à rien d'être amoureux, car après on se marie puis on se tape* ». D'autre part il y a les élèves, qui subissent ou ont déjà subi des expériences de violences dans leur couple. Les exemples suivants m'ont été confiés par de jeunes élèves filles de 12ans en 8 Harmos. « *Mon ex-copain m'empêche d'aller voir mes copines. Il ne veut plus que je traîne avec* ». « *Il regarde mes messages pour voir que je ne mens pas* ». « *Mon copain et ses amis me forcent à l'embrasser. Je suis obligée d'accepter* ». Il ne s'agit là que d'un petit échantillon des situations relatées en fin de cours, lors des 2 années passées alors que je travaillais comme formatrice en santé sexuelle dans les écoles d'un canton romand. Les unes de journaux relatent aussi des féminicides adolescents. (Juillard, 2021) (« Penthaz (VD) », 2023) (Keystone - ATS, 2023). Pour autant je n'ai que très peu entendu parler de ses violences. Je n'ai pas d'outils concrets à proposer pour les prévenir, et je n'ai pas eu d'enseignement spécifique ni sur le thème des violences domestiques chez les adultes, ni chez les enfants lors de mes différentes formations. J'ai donc décidé de m'intéresser à ces violences et aux outils de prévention qui pourraient exister.

Ce travail s'inscrit dans une vision plus large qu'un simple intérêt personnel. En effet la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, soit la convention d'Istanbul, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018 pour la Suisse, suite à sa ratification le 14 décembre 2017. La Convention vise à prévenir, combattre et poursuivre toutes les formes de violence contre les femmes, dont les

violences domestiques. De part cette convention, la Suisse a l'obligation d'entreprendre des programmes de prévention des violences domestiques, y compris à l'école. La Suisse doit aussi former les professionnels. La mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse a été analysé via un rapport alternatif de la société civile en Juin 2021. Concernant la prévention, (art13) « *l'un des problèmes majeurs de la Suisse (...) est l'énorme lacune dans l'éducation à l'égalité, à la violence, à la sexualité, mais également dans l'information sur les offres de soutien et les droits* ». « *Une conception de l'ensemble des outils pédagogiques axée sur la diversité et l'inclusion constituerait une base importante pour une éducation inclusive, axée sur l'égalité et la prévention de la violence* ». (GREVIO, 2021).

Il convient de dire que la Suisse est en retard par rapport au devoir qu'elle a face à la prévention des violences domestiques, notamment auprès des jeunes dans le cadre scolaire.

Les deux principaux objectifs de ce travail sont de découvrir l'ampleur de ces violences dans les couples d'adolescent.e.s et de faire un état des lieux des outils disponibles pour les prévenir. L'objectif secondaire est de réfléchir comment intégrer en cours d'éducation sexuelle des outils de prévention concrets et efficaces, en tenant compte des nombreuses contraintes liées à notre mandat. (Nombre de thèmes à abordé, temps disponible ...).

Je ne développerais pas ici les cycles de la violence, et les différents types de violences en détails, ni la source de celles-ci. Il peut être utile de comprendre ces fondements pour inscrire ce travail dans la globalité des violences dans le couple. Pour cela, je vous renvoie à l'onglet « la violence c'est quoi ? » de la page [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch). (Violence que faire, s. d.)

Dans un premier temps, afin de clarifier notre sujet, nous nous intéresserons aux violences domestiques chez les adolescents d'un point de vue sémantique puis épidémiologique. Ensuite nous ferons un état des lieux des outils de prévention existants en Suisse et dans les autres pays francophones. Puis nous cherchons à intégrer ces outils dans les pratiques professionnelles des spécialistes en santé sexuelle, qui travaillent dans l'éducation. Enfin nous conclurons.

## 2. Violences domestiques chez les adolescents : de quoi parle-t-on ?

### 2.1. Sémantique : violences domestiques, conjugales, relationnelles ou intimes ?

Le terme officiel en Suisse est « violences domestiques ». Ce terme désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime. La Suisse s'appuie sur la définition donnée par la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, aussi appelée Convention d'Istanbul. (réseau convention d'Istanbul, s. d.) (BFEG, s. d.-a)

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes précise que « la violence dans les relations de couple entre jeunes est une forme de violence juvénile de même qu'une variété de la violence domestique visée par la Convention d'Istanbul. Cette définition s'étend aux relations de couple entre mineurs ou entre personnes mineures et jeunes adultes. Les jeunes hommes comme les jeunes femmes peuvent en être victimes. » (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020)

Bien que la définition précise qu'il peut s'agir d'anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime, il est difficile d'y percevoir les violences dans les relations adolescentes. Il faut, sur la page officielle du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dérouler plusieurs pages, et s'intéresser aux « informations spécifiques à la violence » pour enfin entendre parler de la spécificité des violences chez les couples adolescents, comme acteurs ou victimes directes, et pas seulement victimes comme témoins des violences entre leurs parents.

Le mot domestique a été emprunté au XIV<sup>e</sup> siècle du latin domesticus, « de la maison, de la famille » (Dictionnaire de l'académie française, s. d.). La définition actuelle reprend ces termes de lien avec la maison, la famille, la vie privée (Dictionnaire de français, s. d.). Les couples adolescents n'ont pas de maison commune, pas de foyer, et par là même entrent difficilement dans cette définition, lorsque nous parlons d'eux en tant que couple. Le terme de violence domestique est aussi critiqué de manière général (pas seulement pour le cas des adolescents) car « *il renvoie uniquement à la sphère privée ; or ce type de violence découle plus largement de rapports de domination entre femmes et hommes, ainsi qu'entre adultes et enfants, tant au sein de la société que dans la famille. La violence domestique doit ainsi être*

*considérée comme un problème de société et une affaire de santé publique* » (*Violence domestique – Dossier - humanrights.ch*, s. d.). Personnellement, j'ai tendance à faire un lien entre violence domestique et accident domestique, floutant la réalité des violences domestiques.

Les violences dans le couple sont, dans le langage courant, ou même dans certaines études, désignées par violences conjugales.

Je me suis intéressée, pour le travail de validation du module 6 au concept de conjugalité. Le terme « conjugal » renvoie à la notion de mariage d'un point de vue étymologique. Si le regard anthropologique nous amène à questionner la norme de la conjugalité Suisse, pour considérer ce concept en regard de la culture, de la religion et de l'âge de l'utilisateur que l'on rencontre, le terme conjugalité en Suisse, d'un point de vue juridique est lié au mariage. Devant l'évolution de la société, les sociologues nuancent grandement le terme de conjugalité, en l'inscrivant dans une autodétermination du couple (ou groupe de personnes qui relationnent ensemble), sans que celui-ci se doit d'être hétérosexuel, monogame et stable. La sociologie ne précise pas la nature des sentiments qui unit les personnes. Ainsi d'un point de vue sociologique le terme de « violence conjugale » pourrait faire sens lorsque l'on parle des adolescent.e.s, mais ne fait plus sens d'un point de vue étymologique ou juridique. (Brischoux, 2023). De plus les violences peuvent perdurer alors que les personnes sont séparées, et donc plus dans une vie « conjugale ».

Nous pourrions parler de « violences intimes », puisqu'elles existent entre deux personnes qui sont liées par un lien affectif, sentimental, une attirance sexuelle, ... De plus ces violences s'exercent le plus souvent (mais pas toujours, si l'on s'intéresse aux cyberviolences notamment) dans l'intimité du couple. Mais comme cité plus haut, elles ne sont, d'un point de vue structurelle, en rien intimes mais en lien avec des rapports de dominations dans une société patriarcale. Nous comprendrions le sens de violences intimes, mais nous fermerions les yeux sur leurs origines.

Enfin le terme de « violence relationnelle » permet de parler des violences qui s'inscrivent dans la relation à l'autre. En effet le terme relation se définit par « Ensemble des rapports et des liens existant entre personnes qui se rencontrent, se fréquentent, communiquent entre elles ». (Larousse, s. d.) Ainsi nous n'excluons personnes par l'âge, l'orientation sexuelle, le mode de vie, et comprenons ainsi que toute personne peut être concernée par ces violences, y compris les adolescent.e.s, qui relationnent avec d'autres. De plus le rapport concernant la

violence dans les relations de couple entre jeunes, du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, rapporte que, en citant des propos de Wendt (2019), la notion de « *violence dans les relations de couple entre jeunes* », *usuelle dans les milieux de la recherche et parmi les praticiens, recouvre aussi bien les relations stables de longue durée que les liaisons passagères ou de courte durée ainsi que dans le fait que les agressions sont parfois commises déjà lors du premier rendez-vous* » (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020). Enfin, même après séparation, les violences peuvent perdurer, et garder une relation entre les personnes, même si celle-ci n'est plus le lien du couple.

Le terme « violence domestique » est le terme officiel, utile pour la population initiée à ce terme, qui connaît la source et la définition globale de cette signification. J'utiliserai pour ce travail le terme officielle « violence domestique » et le terme « violence relationnelle », terme qui me paraît plus adapté, tout en sachant, que pour ce travail, ils désignent une même réalité définie plus haut.

Travailler sur la sémantique est très important pour comprendre de qui et de quoi parlons-nous. Il me paraît aussi que c'est un premier outil, qui permet de s'adresser au public cible, et que celui-ci se sente concerné par la problématique dès l'énoncé du sujet. Il en est de même pour les professionnels, qui arriveront plus facilement à investir le sujet si les mots résonnent plus facilement.

## **2.2. Epidémiologie**

### **2.2.1. Généralités**

En Suisse, trois études permettent de faire un état des lieux des violences relationnelles chez les adolescent.e.s, respectivement sur le canton de Vaud (VD) (Lucia et al., 2015), sur le canton de Zürich (ZH) (Ribeaud, 2015) et sur le canton de Neuchâtel (NE) (Lucia et al., 2017). Les deux premières études (VD et ZH) ont été reprises pour effectuer une étude comparative entre les deux cantons (Ribeaud et al., s. d.). Cette dernière étude, ainsi que les deux études natives ont été utilisées par le bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes pour établir des informations spécifiques (B4) sur la violence dans les relations de couples entre jeunes (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020).

Dans chacun des deux cantons vaudois et zurichois, 2500 jeunes de 9<sup>e</sup> classe ont été interrogés sur leurs expériences de la violence, et 1589 sur le canton de Neuchâtel. Leur âge moyen était

de 15,5 ans dans le canton de Zurich et de 14,6 ans dans le canton de Vaud et 14,9 dans le canton de Neuchâtel.

Enfin une quatrième étude canadienne a étudié la prévalence de la victimisation liée aux fréquentations chez les adolescents sur plus de 8000 adolescent.e.s âgé.e.s d'âge moyen de 15,4ans (Hébert et al., 2017).

En l'absence d'autre mention, les valeurs moyennes des différentes études sont données et corroborent.

### **2.2.2. Les victimes**

Parmi les jeunes en couple au moment de l'enquête ou qui l'ont été au cours des 12 mois précédents, soit environ 40% des populations étudiées pour les études suisses, et environ 50% de la population étudiées pour l'étude canadienne :

- 60.0% des jeunes ont été victime d'au moins une forme de violence du fait de leur partenaire. Près de deux tiers des filles et plus de la moitié des garçons indiquent avoir été victimes de la violence dans une relation de couple.
  - o 55% environ ont été victime d'actes de monitoring : cela concerne un peu plus que la moitié des filles (entre 56 et 58.5%), et un peu de moins de la moitié des garçons (entre 39.2 et 49.1%). (Différence significative dans l'étude canadienne)
  - o 20.3% ont été victimes d'actes de violence physique pour les études suisses, et 15% pour l'étude canadienne : alors que l'étude de NE ne retrouve pas de différence entre les filles et les garçons, l'étude comparative entre VD et ZH montre que les adolescents sont plus souvent victimes de la violence physique que les adolescentes (G =20,7 % resp. F=15,7 %). L'étude canadienne montre des résultats différents : il y a significativement plus de filles que de garçons victimes de violences physiques (G=13%, F=16%)
  - o 9.8% ont été victimes de violences sexuelles pour les études suisses et 15% pour l'étude canadienne : les filles sont plus souvent victimes de violence sexuelle que les garçons : entre 20 % et 12,3 resp. 6,2 %.
  - o 5.5% ont été victimes de cyberviolence en suisse. Cet item n'a pas été étudié dans l'étude canadienne.

- Environ un quart des jeunes font état d'expériences de violences répétées dans les études suisses. Paramètre non étudié dans l'étude canadienne.
  - o Le monitoring est de loin l'acte pour lequel le plus de jeunes disent être le plus fréquemment victimes (25.0% des filles, 20.9% des garçons à NE)
  - o Le taux d'exposition multiple aux autres formes de violence est de moins de 5%

### **2.2.3. Les auteur.es**

L'étude du profil des auteurs n'a été fait que par les études suisses.

- Plus de la moitié des filles et environ 40% des garçons indiquent se livrer à la violence au sein de leur couple.
  - o 45.8% à des actes de monitoring sur leur partenaire : la moitié des adolescentes contre un tiers des adolescents déclarent s'être livrées au monitoring
  - o 13.9% à des actes de violence physique : davantage d'adolescentes que d'adolescents déclarent avoir exercé des violences physiques (17,3-16.8 % resp. 10.2-8,9 %).
  - o 3.4% à des actes de violences sexuelles : les adolescents indiquent plus souvent que les adolescentes s'être livrés à des violences sexuelles (environ 5,0 % resp. 1,6 %). Beaucoup moins de jeunes avouent avoir commis des actes de violences sexuelles (3.4%) que ceux qui disent en avoir subi (9.8%). D'après Lucia, ce résultat n'est pas surprenant étant donné que les auteurs sont en généralement plus âgés que leurs victimes. De plus, il est très probable que l'auteur commette ces actes sur plusieurs partenaires.
  - o 2.6% à de la cyberviolence : les adolescentes déclarent avoir fait usage de cyberviolence plus souvent que les adolescents 2,4 % resp. 1,4 % dans l'étude comparative, alors que l'étude neuchâteloise rapporte des valeurs inversées.
- Le taux de violences répétées infligées (au moins quatre fois au cours des douze derniers mois) se monte à 17,2 % (VD) resp. 18,1 % (ZH). Le monitoring est là encore la

violence la plus exercée de façon répétée (à NE 25% pour les filles contre 20.9% chez les garçons).

### **2.3. Discussion**

La violence dans les relations de couple est souvent réciproque : les jeunes sont à la fois auteur.e.s et victimes de la violence. La proportion des personnes qui ont exclusivement été victimes est de 14,2 % (ZH), 15,6 % (VD) et 13.4% (NE). Les filles sont significativement plus victimes que les garçons dans l'étude canadienne.

Les auteur.e.s de ces enquêtes concluent que les comportements violents ou abusifs commis au sein des jeunes couples correspondent à une dynamique de couple et non à une caractéristique individuelle de l'une des deux personnes formant le couple. Mais Herbert et al., après avoir étudié la prévalence de la victimisation liée aux fréquentations chez les adolescent.e.s, rapportent qu'un nombre important d'adolescent.e.s déclarent avoir été victimes de violence dans leurs fréquentations, mais que les filles étant plus susceptibles que les garçons de percevoir des effets négatifs associés à la coercition et à la violence. C'est-à-dire que les adolescentes sont plus vulnérables que les garçons à des impacts plus profonds. (Hébert et al., 2017)

Le « monitoring » consiste à tenter de contrôler et restreindre les contacts de sa ou son partenaire avec ses ami.e.s.. C'est la forme de violence la plus fréquente, qui semble être le point central du fonctionnement de ce type de violence.

Lucia cite la littérature, et rapporte dans son étude neuchâteloise que les jeunes tendent à banaliser les comportements abusifs, surtout lorsqu'ils sont de nature verbale et émotionnelle, ce qui, selon l'auteure n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes. Les premières expériences amoureuses sont donc déterminantes pour la construction des modèles de relation à plus long terme et constituent ainsi une période favorable pour l'apprentissage de modèles relationnels positifs (Lucia et al., 2017).

Selon Blättner et al., cités dans le rapport B4 du BFEG, les conséquences sur la santé des expériences de violence faites dans le cadre de relations amoureuses entre adolescent.e.s sont dans une certaine mesure comparable à celles de la violence domestique chez les adultes (par exemple, faible estime de soi, difficulté d'apprentissage, trouble dépressif, taux élevé

d'interruption de grossesse, consommation de drogue et d'alcool plus importante que les jeunes qui n'ont pas subi de violence dans le couple adolescent). Prendre en considération ces violences, sans les banaliser semble capital (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020) .

A l'âge adulte, la violence physique dans le couple n'existe pas sans violence psychologique et monitoring. C'est ce qu'explique, entre autres l'auteure Marie-France Hirigoyen. « *On ne peut pas parler de violence physique sans parler de violence psychologique car il existe un continuum entre les deux. Quand un homme frappe sa femme, son but n'est pas de lui mettre un œil au beurre noir mais de lui faire peur afin de la soumettre et de garder le pouvoir. L'enjeu de la violence, c'est toujours la domination. La plupart du temps, la violence physique n'intervient que si la femme résiste au contrôle et à la violence psychologique* » (Hirigoyen, 2009).

L'enjeu est important, car comme le rappelle les auteur.e.s Lucia et al., en s'appuyant sur diverses études, les expériences romantiques vécues pendant l'adolescence sont primordiales pour le développement de la personnalité et de la compétence sociale ainsi que pour l'acquisition de compétences relationnelles essentielles à l'instauration de futurs partenariats. Les études transversales états-uniennes (Cui et al. 2013) mettent en évidence que les jeunes qui endurent la violence dans une relation de couple sont aussi par la suite plus souvent victimes de la violence domestique. D'autres études, citées par le BFEG, mettent en évidence que les enfants exposés à la violence domestique entre leurs parents ou qui en sont aussi victimes sont davantage exposés à subir des violences dans leurs relations amoureuses d'adolescents. Cela vaut en particulier pour les filles alors que chez les garçons la probabilité qu'ils soient eux-mêmes auteurs de la violence est plus grande (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020) .

Bien que les trois études suisses aient interrogé les attirances sexuelles, ainsi que les violences subies par les personnes non exclusivement hétérosexuelles de manière générale (violence non relationnelle), les analyses des violences dans le couple sont faites de manière binaire, filles – garçons et hétéronormée. Les études ne permettent pas de déterminer si les violences existent de manières identiques dans les couples homosexuels, bisexuels, et pour les personnes à l'identité de genre autre que cisgenre ou binaire.

Le rapport sur les spécificités des violences dans le couple adolescent cite l'étude de Kann et al. de 2018. Les auteur.e.s concluent que les jeunes homosexuel.le.s et bisexuel.le.s et les adolescent.e.s à l'identité sexuelle encore indéterminée sont davantage victimes de la violence physique et sexuelle dans les relations de couple entre jeunes que les jeunes hétérosexuel.e.s (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020). Une étude, qui s'est spécifiquement intéressée aux violences relationnelles chez les personnes non exclusivement hétérosexuelles, montre des taux de prévalence globale de la violence domestique chez les jeunes des minorités sexuelles qui vont de 11,5 % pour les menaces à 51,2 % pour la violence psychologique, la violence physique et sexuelle étant signalée par environ un quart des participants. (Blais et al., 2022)

Le rapport du BFEG mentionne l'étude d'Adhia et al. de 2019. Les auteur.e.s révèlent que, dans la période 2003 à 2016, 7 % des homicides à l'encontre de jeunes entre 11 et 18 ans (dont 90 % de filles) ont été perpétrés par leur partenaire ou leur ex-partenaire. Ces chiffres mettent la lumière sur les féminicides adolescents, autres chiffres manquant des études suisses (Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG), 2020). Pour les autres données, les chiffres internationaux brossent un tableau de la situation semblable à celui de la Suisse selon les discussions des études suisses.

Nous n'avons pas de données concernant les personnes en situation de handicap.

Les données sont sans équivoques. Les jeunes sont fréquemment victimes et auteurs de violence relationnelle. Les conséquences de ses expériences adolescentes peuvent perdurer à l'âge adulte. Les auteurs s'accordent pour dire que la prévention est indispensable. Avec quels outils ?

### **3. Outils**

#### **3.1. Généralités**

Je n'aborderai ici que les outils spécifiques qui visent la prévention des violences domestiques chez les jeunes, et pas les outils plus généralistes, comme le programme « l'école de l'égalité », ou les autres outils d'apprentissage de communication non violente, de gestion des conflits et des outils autour des émotions qui sont enseignés à l'écoles. Bien que ces outils soient la base de la prévention des violences, y compris relationnelles, l'objectif ici est de trouver les outils un peu plus spécifiques.

## **3.2. Outils suisses multi-cantonaux**

### **3.2.1. Sortir ensemble et se respecter (SE&SR)**

Il s'agit d'un programme national géré par Radix depuis 2017. Radix est une fondation de droit privé reconnue d'intérêt public. Son but est que les autorités, à l'échelle communale et cantonale, ainsi que les responsables d'organisations reconnaissent la promotion de la santé comme une tâche permanente et prennent les mesures qui s'imposent.

Le programme SE&SR existe en Suisse romande ainsi qu'en Suisse alémanique sous le nom « Herzsprung », avec quelques différences d'application. Ce programme, qui est l'adaptation du programme américain « Safe-Dates » (traduit en Suisse en 2009), a pour objectifs de

- Prévenir, identifier et nommer les comportements abusifs dans les relations amoureuses des jeunes
- Encourager les jeunes à des changements d'attitudes et de comportements
- Les amener à activer des compétences positives ou à en acquérir de nouvelles
- Leur permettre de mieux soutenir leurs pairs

Le programme est dispensé par des animateurs en binômes, idéalement homme et femme, ou un animateur et un co-animateur qui peut être un enseignant de l'école. Il s'agit de 9 séances de 1h15, participatives, présentées en classes ou groupes d'élèves. Les 13-15ans sont les élèves ciblés en particulier par ce programme.

Si plusieurs cantons proposent ce programme, tous ne le font pas. (Radix, s. d.)

Une étude a permis d'évaluer ce programme en 2020. Dans l'ensemble, il a été jugé satisfaisant tant par les élèves que par les animateurs. En effet il rapportent que les résultats qualitatifs confirment un niveau de satisfaction élevé chez les jeunes ayant participé aux focus groups et aux entretiens, qui estiment l'intervention globalement instructive, intéressante, utile et répondant à des besoins réels, et que l'évaluation a permis de démontrer l'atteinte de plusieurs objectifs importants du programme, une bonne adéquation des contenus par rapport aux besoins et aux attentes des jeunes, ainsi qu'un haut niveau de satisfaction des animatrices, animateurs et des jeunes. Si le côté interactif du programme a plu aux élèves, ceux-ci ainsi que les animateur.rice.s se sont questionné.e.s sur le caractère hétéronormatif des séances (binôme hétérosexuel, division des classes en groupe filles-garçons, peu de vignette

présentant des couples queers). De plus les participant.e.s ainsi que les intervenant.e.s regrettent que l'orientation du programme soit majoritairement basée sur les aspects négatifs des relations. L'étude a montré aussi que la majorité des élèves ont reçu 4 des 9 séances préconisées et qu'une partie élèves disent avoir ressenti un certain ennui au fil des séances et l'attribuent au caractère quelque peu répétitif des thèmes abordés (Bize et al., 2020).

Une coordinatrice du Dispositif cantonal d'Indication addictions pour les mineur.e.s du canton de Fribourg, que j'ai contacté pour connaître l'implantation de ce programme dans le canton fribourgeois, m'a informé qu'un programme réactualisé sera proposé sous la forme de 5 séances de deux périodes scolaires. Ainsi il sera diffusé dans les 3 langues dans de très nombreux cantons sous la même forme. Il sera également adapté sur la tranche d'âge dès 11 ans et sera discuté dès l'âge de 10 ans (âge des premiers sentiments amoureux et conflits interpersonnels).

### **3.2.2. Plus fort que la violence**

« Plus fort que la violence » est une exposition itinérante bilingue sur la violence domestique. Elle a été conçue avant tout pour les jeunes et jeunes adultes en formation âgé.e.s de 15 à 25 ans. Elle s'adresse également aux professionnel.le.s et autres personnes intéressé.e.s par la thématique. Il s'agit d'un projet intercantonal, qui implique une étroite collaboration entre le réseau institutionnel ou associatif confronté quotidiennement à la violence et les polices cantonales. Le projet a été initié par le Service de lutte contre la violence domestique du Canton de Berne, la Police cantonale bernoise et le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du Canton de Fribourg. *« L'exposition aspire à endiguer un phénomène de société qui a de graves impacts sur la santé et la qualité de vie, des femmes et des enfants notamment, et qui, de plus, coûte très cher à la collectivité. Elle vise à prévenir la violence domestique chez les jeunes et à leur faire prendre conscience des mécanismes et de la gravité des comportements violents au sein d'une relation. (...) »* (Plus fort que la violence, s. d.)

Cette exposition est itinérante, gratuite et est organisée sous la forme d'un appartement. Chaque pièce aborde une thématique liée à la violence domestique. Interactive, elle est prévue pour être visitée avec l'accompagnement d'intervenant.e.s de terrain.

Elle a été évaluée en 2022 par le canton de Neuchâtel après une première exposition dans ce canton pendant 5 semaines. L'exposition a été visitée par 700 personnes, en majorité des personnes issues de la formation post-obligatoire. L'exposition a été bien appréciée dans son

ensemble. La plupart des visiteuses et visiteurs ont découvert les prestations existantes dans le canton, qu'elles et ils ne connaissaient pas ou peu. Enfin la majorité déclare, juste après l'exposition savoir quoi faire en cas de violences domestiques. J'ai pu visiter cette exposition en juin 2023, lors d'une soirée ouverte au public. Le constat que j'ai pu faire était que la très grande majorité des personnes présentes étaient déjà sensibilisées aux violences relationnelles. (Département de l'emploi et de la cohésion sociale, 2022)

### **3.2.3. Joli jardin**

Joli Jardin est un outil de prévention, financé par Solidarité Femmes, réalisés en 2021 par Camille de Pietro et Sophie Gagnebin. Cet outil se compose d'un court métrage (14min) et d'un dossier pédagogique. Il est disponible en ligne, gratuitement.

Le synopsis dit « *Un couple d'adolescents se forme. A travers les écrans de leurs téléphones, on suit le début de leur parcours ensemble. La relation va dégénérer au fil des messages, comme un jardin malmené par la pluie, le vent et le passage des saisons.* ». On voit à l'écran les messages échangés, entrecoupés de plusieurs portraits simples et authentiques de six jeunes, sans jamais créer de lien direct entre les textes et les acteurs·trices. Les dialogues pourraient être attribués à tel ou telle, suggérant que la question de violence est universelle.

Les objectifs visés sont entre autres « se questionner sur sa façon de gérer ses relations et aborder la question des risques : expliquer que si l'adolescent.e se sent persécuté.e, harcelé.e ou insulté.e, il est important d'en informer une personne de confiance. »

Le livret pédagogique permet aux professionnel.le.s qui utilisent cet outil en classe, d'avoir un véritable support de travail et de ne pas passer à côté des objectifs de prévention. Il permet d'analyser notamment les différentes phases du cycle de la violence, ouvre sur les personnes et institutions ressources, et propose de distribuer un violentomètre à chaque élève. (Annexe 1)

Les autrices proposent aussi une version jeu de rôles avec les élèves, en leur présence pour assurer la sécurité de l'exercice.

Le film qui est autorisé dès 10ans, et suggéré à 12ans (Gagnebin & de Pietro, 2021).

### **3.2.4. J'avais 16 ans**

L'association suisse romande « violencequefaire.ch » à créer la campagne de prévention j'avais 16ans. Il s'agit d'une part de 4 capsules vidéo (entre 3 et 5min), visionnable sur la page internet de l'association, où 4 personnes témoignent les violences subies dans leur couple, alors qu'elles étaient jeunes. Selon les témoignages, le cycle de la violence transparait bien, avec toutes les caractéristiques spécifiques de la violence relationnelle, comme la culpabilité, la minimisation des faits au départ. Un lien renvoie les personnes vers la page d'information « je ... suis jeune ». L'objectif est que les jeunes, en couple ou non, trouvent des informations sur les relations amoureuses allant du flirt au grandes histoires. La thématique des émotions, de sentiments, de sensations, la communication, poser ses limites, les compromis existants lors de relations aux autres sont abordés, permettant de donner des repères positifs aux jeunes sur ce qui est sain dans une relation. Les visages de la violence sont aussi détaillés. Il est donné sur la page les liens pour avoir de l'aide.

L'association est aussi présente sur les réseaux sociaux comme Tiktok et Instagram. De nombreux témoignages de personnes victimes, avec une diversité de genre et d'orientation sexuelle, sont relayés. Des conseils sont donnés pour aider les jeunes à repérer et évaluer les situations, et agir qu'il.elle.s soient eux.elles même victime, ou témoins des violences.

(« Notre campagne “J'avais 16 ans...” • Violence que faire ? », s. d.)

### **3.2.5. Cioa.ch**

La plateforme ciao.ch aborde les relations amoureuses. Elle a consacré plusieurs articles sur la violence en général, mais aussi sur la violence relationnelle vécue dans les couples de jeunes. Les bénévoles répondent aussi directement aux questions (*ciao.ch*, s. d.).

### **3.3. Outils cantonaux : AVVEC (reiso, Genève)**

Il s'agit d'un projet pilote mis en place en 2019, porté par l'Association d'aide aux victimes de violence en couple (AVVEC), une organisation genevoise qui vient en aide aux personnes subissant des violences dans le couple et à leurs enfants. Sur deux périodes d'enseignement consécutives, les élèves s'informent et échangent en réagissant à certaines affirmations. Par exemple, « empêcher de voir mes amis est déjà de la violence ». Construit de manière interactives, les animateur.trice.s, en plus de favoriser le dialogue, s'appuient sur des affiches et des clips vidéo (réalisés en 2017 par les élèves des filières « Graphisme » de 2e année et «

Interactive Media Designer » de 3<sup>e</sup> année du Centre de formation professionnelle Arts => outils non visibles sur le net). Ce programme, qui s'adresse aux 15 ans et plus, a été bien évalué par les élèves et les enseignants. (Cortellini et al., s. d.)

J'ai contacté l'association AVVEC pour connaître le devenir de ce programme. Béatrice Cortellini, directrice de AVVEC, m'a informé par mail, que ce programme perdure. Environ 200 classes suivent chaque année les ateliers. Les ateliers sont complétés par une exposition d'affiches dans les établissements afin de sensibiliser tous les élèves. Ce programme n'est pour le moment pas rendu obligatoire.

### **3.4. Outils étrangers**

#### **3.4.1. Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ)**

Il s'agit de 14 outils de sensibilisation sous forme d'activités, d'affiches et de feuillets thématiques, téléchargeable gratuitement sur le site [www.paj.uqam.ca](http://www.paj.uqam.ca). Ils ont été créés en lien avec l'enquête PAJ (*Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ) | Laboratoire de recherche de Martine Hébert | UQAM, s. d.-a*). Ils sont destinés aux jeunes à partir de 14 ans. Les outils sont interdépendants, et peuvent, grâce au document de présentation des outils être utilisé par tout.e.s. Il s'agit par exemple d'affiche révélant des résultats de recherche vulgarisés pour les jeunes. Ce sont aussi par exemple des travaux de groupe interactif pour apprendre à réagir en tant que témoin (*Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ) | Laboratoire de recherche de Martine Hébert | UQAM, s. d.-b*). (Annexes 2).

#### **3.4.2. Commentonsaime.fr**

Il s'agit d'un site internet français, projet de l'association « En avant toute(s) », membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes qui s'adresse aux adolescent.e.s et aux jeunes adultes. Le site propose aux jeunes des informations sur l'amour, les relations, le couple, la sexualité, la famille. Ils donnent des réponses aux questions les plus importantes quand on parle d'amour : les plus belles (signes d'une relation saine) comme les plus douloureuses histoires (signes d'une relation abusive). Par exemple ils expliquent la différence entre un conflit et la violence, de manière claire et accessible. Les informations sont inclusives, tant pour les personnes queer, les personnes en situations de handicap, ou les personnes aux réalités de vies diverses. Un questionnaire test en ligne est proposé aux jeunes pour évaluer leur relation. (*Comment on s'aime un site d'En avant toutes, s. d.*)

### **3.4.3. Aimer sans abuser**

Yves Saint Laurent Beauté collabore avec des ONG mondiales, comme « en avant toute(s) » en France, « Radix via le programme Herzprung » en Suisse, pour prévenir et combattre la violence au sein du couple. Ils ont pour objectifs d'éduquer d'ici 2030 2 millions de personnes à travers la planète aux signes d'alerte d'une relation abusive. On retrouve sur le site internet des infographies sur les signes d'alertes d'une relation abusive (annexe 3), ainsi qu'une « formation » faite pour le grand public, qui permet de différencier une relation saine d'une relation abusive, et qui apprend, grâce à un acronyme « A M O U R » à agir si l'on pense qu'une personne de notre entourage est victime (Apprendre : connaître les signes d'alerte. Manifester et offrir son soutien. OUvrir l'œil être vigilant. Rehausser ses attentes, attendre mieux de ses relations.). La « formation » prend 15min, mais peut facilement être raccourci, ou utilisée partiellement. Ces outils sont destinés à un public adulte, mais ils sont facilement adaptables et utilisables auprès d'un public plus jeune (*Aimer Sans Abuser*, s. d.).

## **4. Discussion autour des outils**

### **4.1. Généralités**

Comme nous venons de le voir, de nombreux outils existent en Suisse, mais aussi à l'étranger. La liste n'est pas exhaustive, et probablement d'autres outils, merveilleux, existent, sans que j'en ai (encore) connaissance. Je suis surprise d'en découvrir autant. Je me questionne sur la raison qui faite que je les connaissais pas encore.

Il existe différents supports, différents formats, différentes accessibilités.

Le public cible, dans la majorité des cas des outils destinés aux jeunes est à partir de 14 ans, sauf pour joli jardin (12ans) et bientôt « Sortir Ensemble et Se Respecter » (11ans). Selon les études citées en partie 2, à 14-15ans, 40% des élèves ont déjà été en relation de couple avec quelqu'un au cours des 12 derniers mois. Je me pose alors la question, pourquoi les programme de prévention n'interviennent pas, en majorité plus tôt, avant que les jeunes aient vécu une expérience (positive ou négative) de couple. Quel est le frein à cela ? un manque de moyen ? de connaissances ? de temps ?

Autre point, les outils proposés ne sont pas tous inclusifs. C'est d'ailleurs une des critiques qui a été émise lors de l'évaluation du programme SE&SR. Nos interventions se doivent

d'être non discriminantes et inclusives. Il est d'autant plus important que les études citées en partie 2 ont montré que les couples queers sont aussi victimes de violences relationnelles.

Il est aussi important de prendre en considération l'orientation que l'on donne à l'outil. En focalisant sur les violences, comme le suggère certains outils, on pourrait oublier que la prévention des violences relationnelles s'inscrit dans une éducation holistique qui a pour but de promouvoir une santé sexuelle et relationnelle positive. Si illustrer la violence dans le couple par des exemples pour mieux se la représenter est utile, il est important aussi de donner des exemples de ce qu'est une relation saine. D'autant plus que certains élèves n'en ont dans leur entourage pas l'exemple.

Il est intéressant aussi de voir que certains outils sont spécifiquement créés pour les adolescents, en reprenant par exemple leurs codes de communication, et ne sont pas une simple adaptation des outils pour les adultes.

Enfin, tous les outils ne sont pas transposables en cours. Nous avons des contraintes d'exercice lié à notre mandat d'une part, et au temps imparti à l'éducation sexuelle d'autre part, qui varie selon les cantons. En effet nous avons de nombreux autres sujets qui concernent la santé sexuelle à traiter. Les outils utilisés en classes doivent aussi être pratiques (à transporter, à installer, à expliquer ...)

#### **4.2. Les outils déjà utilisés en éducation sexuelle**

Avant de voir comment intégrer les outils découverts auparavant dans les interventions d'éducation sexuelle, je voulais refaire le point sur les outils que j'utilise déjà en éducation sexuelle. Lors des interventions je fais de la prévention des violences sexuelles par le message « mon corps est à moi » et « j'ai le droit de dire non ». Je profite souvent pour extrapoler le fait que la violence physique est interdite en Suisse. De plus l'éducation au consentement dès le plus jeune âge est aussi un outil qui permet de travailler respect de soi, et de l'autre, y compris dans la relation.

Lorsque les élèves deviennent des adolescent.e.s, j'aborde le consentement en utilisant la vidéo « le jdiwi » de Guihome. (*Consentement - NON c'est NON !*, s. d.). La notion de consentement est abordée pour la sexualité, mais aussi pour tout contact physique, ou échange de message. Mais ici il manque, selon moi, toute la notion de relation saine, pour permettre d'enseigner le consentement de plein gré. Pour que le plein gré puisse exister, il doit s'inscrire dans une relation équilibrée, dépourvue de dynamique de domination (relation qui peut être

longue ou très éphémère). Je relie aussi les outils sur le consentement avec le vécu des émotions et le désir sexuel, les capacités à communiquer, et la lutte contre les stéréotypes de genres (par exemple travailler sur les fausses croyances comme les garçons ont plus de désir sexuel que les filles. Je travaille aussi sur la thématique des sexting.

Enfin, j'informe les élèves dès la 8h sur la plateforme ciao.ch. Les élèves peuvent y trouver des informations sur les violences relationnelles mais sans en avoir sphériquement parlé, je ne suis pas sûre qu'ils s'informent spontanément sur les violences relationnelles s'ils n'en vivent actuellement pas. En effet le site ciao.ch regorge d'informations, ce qui a aussi pour effet de les noyer un peu.

#### **4.3. Utilisations spécifiques des outils de préventions des violences relationnelles chez les adolescent.e.s**

Pour travailler sur les aspects d'une relation saine, je pourrais proposer aux élèves, dès 11 ans, de réfléchir en petits groupes, aux signes qu'une relation amoureuse est équilibrée, puis en rediscuter en classe entière. Une infographie PAJ sur leur représentation d'une relation de couple saine pourrait aussi être réalisé en classe (annexe 2).

Il pourrait être intéressant d'utiliser un témoignage vidéo de la campagne « j'avais 16ans » (entre 3 et 5min) et de travailler ensuite avec les élèves sur ce qui caractérise la violence ici. Je pourrais aussi imaginer un montage construit à partir de plusieurs témoignages en reproduisant le cycle de la violence, pour apporter une vision non stéréotypée des violences. L'infographie « aimer sans abuser » pourrait aussi être un support intéressant pour engendrer une discussion sur les violences et leur représentation (annexe 3). Un violentomètre pourrait être utiliser pour essayer de situer chaque fait et de mieux comprendre le niveau de violence (annexe 1). Enfin je pourrais utiliser les données épidémiologiques des violences relationnelles chez les adolescent.e.s pour avoir un impact plus grand et leur faire prendre conscience de la non rareté de ces situations : probablement qu'ils connaissent quelqu'un concerné par ces faits. Donner des chiffres permet d'identifier une réalité. C'est notamment ce que recommande Caroline de Haas (De Haas, 2021).

Les deux aspects, pourraient, avec les outils à disposition être travailler encore différemment. L'anagramme « AMOUR » du programme aimer sans abuser, pourrait être un outil intéressant à construire en classe, pour leur donner les outils nécessaires pour dépister, comprendre et aider leurs proches ou eux même en faisant le lien avec les ressources à leur disposition.

En effet la prévention vise à faire prendre conscience de ce qui est ok ou pas dans une relation, mais aussi de savoir comment réagir si la relation ne semble pas saine, que la personne soit directement concernée, ou que la personne soit témoin de la violence dans la relation d'ami.e.s. L'étude neuchâteloise met en lumière qu'un peu plus de la moitié des élèves interrogés n'ont jamais entendu parler des services en ligne tels que ceux de [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch) ou encore [www.147.ch](http://www.147.ch) (Lucia et al., 2015).

L'outil « Joli jardin » est très intéressant, mais n'est pas compatible avec le temps de présence en classe, imposé par le mandat fribourgeois où j'exerce (mais peut être envisageable dans d'autres cantons). En revanche, un travail en collaboration pourrait être intéressant, d'autant plus que la prévention ne se fait pas en une fois, mais sur la durée. Actuellement aucun enseignant.e ne m'a fait part de la connaissance ou de l'utilisation de ce support. Il pourrait être intéressant de suggérer aux enseignant.e.s de 8 Harmos de visionner ce court métrage en classe avant mon intervention, et de travailler avec l'aide support pédagogique fourni. Lors de mon passage en classe, je pourrais compléter les informations apprises, résumer les signes de violences, le cercle de la violence, les signes d'une relation saine, et les personnes, lieux ressources, et faire le lien avec le consentement de plein gré.

Les outils de type SE&SR, l'atelier AVVEC ou encore l'exposition « Plus fort que la violence » ne sont pas directement utilisables en classe. En revanche il serait intéressant de collaborer avec les équipes qui dispensent ces ateliers. Avec une connaissance détaillée des ateliers, ainsi que la liste des classes qui ont bénéficiés du programme de prévention, je pourrais par exemple reprendre des vignettes utilisées, et faire des liens et des rappels avec l'éducation sexuelle, et approfondir certains points qui le nécessitent.

Enfin en plus que de donner les ressources nécessaires pour avoir de l'aide ([ciao.ch](http://ciao.ch), 147, centre de santé sexuelle, lavi ...), je pourrais utiliser les canaux actuels de communication et d'informations, ainsi que les réseaux sociaux, utilisés par beaucoup d'adolescent.e.s, pour promouvoir des sites internet tel que « comment on s'aime », ou encore le compte tiktok « j'avais 16ans ». Cela permettrait aux jeunes de recevoir, de manière régulière et stimulante des informations de préventions, ou des témoignages sur la vie de couple adolescent, que ce soient les relations saines ou violentes. L'avantage de ces applications, et que la prévention se fait sur du plus long terme, avec régulièrement de nouveaux postes créés, pour maintenir ou augmenter leurs connaissances ou leur intérêt.

Il y a de nombreuses manières de faire de la prévention des violences relationnelles chez les couples adolescents. De nombreux outils existent, et peuvent être utilisés et s'intégrer dans des cours d'éducation sexuelle.

## **5. Conclusion**

Les violences domestiques, ou relationnelles chez les adolescents, sont une réalité documentée par plusieurs études. Elles attestent toutes que ces violences spécifiques concernent plus de la moitié des jeunes de 14-15ans qui ont été en couple dans les 12 derniers mois. Il s'agit le plus souvent de violence réciproque : les jeunes sont à la fois auteurs et victimes. Le monitoring est la forme de violence la plus fréquente. Si la violence n'est pas genrée, les filles seraient plus susceptibles de subir les conséquences de cette violence. Les auteurs s'accordent à dire que la prévention est indispensable.

De nombreux outils de préventions des violences relationnelles existent. Certains sont suisses, d'autres étrangers. De nombreux outils, didactiques, et modulables peuvent être utilisés facilement, permettant de donner des pistes de réflexion aux élèves sur les gages d'une relation saine, et de repérer les signes de violences relationnelles.

La promotion de compte sur les réseaux sociaux, tenus par des organismes officiels de lutte contre les violences domestiques pourrait être aussi un outil efficace sur le plus long terme.

Enfin, tous les outils ne sont pas directement utilisables lors des interventions en éducation sexuelle. Mais une collaboration entre les services et les spécialistes en santé, et même avec l'équipe enseignante et les travailleurs sociaux (chaque école primaire du canton de Fribourg dispose d'un travailleur.se social.e) pourraient être imaginées pour améliorer l'impact des messages de prévention et utiliser ces outils comme un continuum et pas seulement comme un flash unique. Les connaissances des élèves, leurs réflexions, leurs expériences augmentent avec le temps qui passe. Il.elle.s ne retiendront pas toujours le même message.

La Suisse a rédigé un plan d'action national de 2022 à 2026 en vue de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (Conseil Fédéral, 2022). Il apparaît clairement qu'il est attendu des professionnel.le.s en santé sexuelle d'avoir des actions de préventions de ces dites violences auprès de la population jeune. Mais pour faire de la prévention des violences domestiques

adolescentes, et in fine adultes, les professionnels doivent être formés et avoir des connaissances scientifiques et sociologiques solides. Alors que la confédération s'engage dans ce plan d'action à lutter contre les violences relationnelles notamment en formant les professionnels (allant du journaliste, au professeurs des écoles, en passant par les professionnels de santé, et les spécialistes en santé sexuel.), je me demande pourquoi, en tant que professionnelle multi formée je n'avais pas d'information sur cette thématique (chiffres, outils de prévention, réseaux de professionnels spécialités...). Je dois dire que je suis surprise, après ce travail, de découvrir que le programme SE&SR a une telle envergure, alors que j'en avais que très peu entendu parler.

A qui revient la charge de ces formations, dont l'effet est sociétal ?

Est-ce aux individus eux-mêmes de financer leur formation spécifique ? Aux instances de formations universitaires, en intégrant pleinement ce sujet comme module à part entière ? Est-ce à nos employeurs d'assumer ce coût supplémentaire, avec pour conséquence un risque de différence de traitement selon les cantons et les employeurs ? Est-ce à l'état de payer, puisque la prévention permet de diminuer des coûts sociétaux secondaires aux violences, et que cette problématique est structurelle ? Enfin est-ce que les assurances de santé obligatoire pourraient financer des actions de prévention par la formation des professionnels, car la prévention des violences permet, à long terme de diminuer les coûts de santé ?

Le travail en réseau, et la promotion des actions déjà existantes pourraient être un premier pas dans la transmission de connaissance aux professionnels.

La question de la prévention des violences relationnelles est éminemment politique.



## Bibliographie

*Aimer Sans Abuser*. (s. d.). Consulté 15 août 2023, à l'adresse

<https://www.abuseisnotlove.com/fr-fr>

BFEG, B. fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. (s. d.-a). *Publications Violence*.

Consulté 28 juillet 2023, à l'adresse

[https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/dokumentation/publikationen-](https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/dokumentation/publikationen-allgemein/publikationen-gewalt.html)

[allgemein/publikationen-gewalt.html](https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/dokumentation/publikationen-allgemein/publikationen-gewalt.html)

BFEG, B. fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. (s. d.-b). *Violence*. Consulté 28 juillet

2023, à l'adresse [https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/Themen/haeusliche-](https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/Themen/haeusliche-gewalt.html)

[gewalt.html](https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/Themen/haeusliche-gewalt.html)

Bize, R., Debons, J., Amiguet, M., Stadelmann, S., Vujovic, K., & Lucia, S. (2020).

*Evaluation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » et « Herzsprung-*

*Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt »*. Unisanté – Centre universitaire de

médecine générale et santé publique Secteur Evaluation et expertise en santé publique

(CEESAN).

Blais, M., Hébert, M., Bergeron, F.-A., & Lapierre, A. (2022). Dating Violence Experiences

among Youths with Same-gender and Multi-gender Dating Partners : A Dyadic

Concordance Type Approach. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(7-8),

NP3981-NP4005. <https://doi.org/10.1177/0886260520957688>

Brischoux, S. (2023). *La conjugalité*. Travail de validation du module & du DAS en santé

sexuelle.

Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme (BFEG). (2020). *La violence dans les*

*relations de couple entre jeunes*. Département fédéral de l'intérieur DFI.

- Comment on s'aime un site d'En avant toutes.* (s. d.). Consulté 3 août 2023, à l'adresse <https://commentonsaime.fr/>
- Conseil Fédéral. (2022). *Plan d'action national de la Suisse en vue de la mise en oeuvre de la Convention d'Istanbul de 2022 à 2026.* Plan d'action national de la Suisse en vue de la mise en oeuvre de la Convention d'Istanbul de 2022 à 2026.
- Consentement—NON c'est NON !* (s. d.). Amnesty International Belgique. Consulté 3 août 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/jdiwi>
- Cortellini, B., Lieber, M., Tabin Descombes, M.-C., & Villacastin, B. (s. d.). *REISO - Genre—Prévenir les violences chez les jeunes en couple.* Consulté 27 juillet 2023, à l'adresse <https://www.reiso.org/articles/themes/genre/9010-prevenir-les-violences-chez-les-jeunes-en-couple>
- De Haas, C. (2021). *En finir avec les violences sexistes et sexuelles. Manuel d'action* (Pocket). Robert Laffont.
- Département de l'emploi et de la cohésion sociale. (2022). *Bilan de l'exposition Plus fort que la violence.* OFFICE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DE L'ÉGALITÉ.
- Dictionnaire de français, L. (s. d.). *Définitions : Domestique—Dictionnaire de français Larousse.* Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/domestique/26365>
- Dictionnaire de l'académie française. (s. d.). *Dictionnaire de l'Académie française.* Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D2993>
- Gagnebin, S., & de Pietro, C. (Réalisateur). (2021, juin). *Joli Jardin* [Court métrage / Fiction]. Oscar Schild, Hanaé Gonseth, Laura Mascher, Meissan Hemma, Ardowan Baumann, Agathe Flühmann.
- GREVIO. (2021). *Mise en oeuvre de la convention d'Istanbul en Suisse.* Réseau Convention Istanbul.

- Hébert, M., Blais, M., & Lavoie, F. (2017). Prevalence of teen dating victimization among a representative sample of high school students in Quebec. *International Journal of Clinical and Health Psychology, 17*(3), 225-233.  
<https://doi.org/10.1016/j.ijchp.2017.06.001>
- Hirigoyen, M.-F. (2009). De la peur à la soumission. *Empan, 73*(1), 24-30.  
<https://doi.org/10.3917/empa.073.0024>
- Juillard, A. (2021, septembre 13). «*A quelles pulsions vous êtes-vous livré sur cette pauvre enfant?*». Blick. <https://www.blick.ch/fr/news/suisse/proces-du-tueur-de-samantha-a-queelles-pulsions-vous-etes-vous-livre-sur-cette-pauvre-enfant-id16829271.html>
- Keystone - ATS. (2023, juin 13). Ado afghane assassinée à Yverdon : Peine de 20 ans confirmée, la défense va saisir le TF. *Ado afghane assassinée à Yverdon: peine de 20 ans confirmée, la défense va saisir le TF*. <https://www.arcinfo.ch/suisse/ado-afghane-assassinee-a-yverdon-peine-de-20-ans-confirmee-la-defense-va-saisir-le-tf-1296614>
- Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Relations - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rerelations/67845>
- Lucia, S., Stadelman, S., & Pin, S. (2017). *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel* (Raisons de santé 288). Institut universitaire de médecine sociale et préventive Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique. <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-288>
- Lucia, S., Stadelmann, S., Ribeaud, D., & Gervasoni, J.-P. (2015). *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud* (Raisons de santé 250). Institut universitaire de médecine sociale et préventive Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique.

Notre campagne « J’avais 16 ans... » • Violence que faire ? (s. d.). *Violence que faire ?*

Consulté 3 août 2023, à l’adresse <https://www.violencequefaire.ch/javais-16-ans-campagne/>

*Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ) | Laboratoire de recherche de Martine Hébert | UQAM.*

(s. d.-a). Laboratoire de recherche de Martine Hébert. Consulté 31 juillet 2023, à l’adresse <https://martinehebert.uqam.ca/projets/paj/>

*Parcours Amoureux des Jeunes (PAJ) | Laboratoire de recherche de Martine Hébert | UQAM.*

(s. d.-b). Laboratoire de recherche de Martine Hébert. Consulté 3 août 2023, à l’adresse <https://martinehebert.uqam.ca/projets/paj/>

Penthaz (VD) : Le féminicide a débuté près de la garderie où la jeune fille était en stage.

(2023, juillet 5). *Le Matin*. <https://www.lematin.ch/story/le-feminicide-a-debute-pres-de-la-garderie-ou-la-jeune-fille-etait-en-stage-961967016313>

*Plus fort que la violence*. (s. d.). Plus Fort que la Violence. Consulté 2 août 2023, à l’adresse <https://plus-fort-que-la-violence.ch/fr/>

*Pour poser ses questions, s’informer et s’exprimer—Ciao.ch*. (s. d.). Consulté 21 août 2023, à l’adresse <https://www.ciao.ch/>

Radix. (s. d.). *Sortir ensemble & se respecter | Fondation suisse pour la santé*. Consulté 2 août 2023, à l’adresse <https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/sortir-ensemble-et-se-respecter/>

*Repères statistiques—Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes*. (s. d.).

Consulté 28 juillet 2023, à l’adresse <https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes/reperes-statistiques/>

réseau convention d’Istanbul. (s. d.). *Convention d’Istanbul : Contre la violence, pour l’égalité*. Consulté 24 juillet 2023, à l’adresse <https://istanbulkonvention.ch>

Ribeaud, D. (2015). *Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich, 1999-2014 : Forschungsbericht*. ETH zürich.

<https://doi.org/10.3929/ethz-a-010446276>

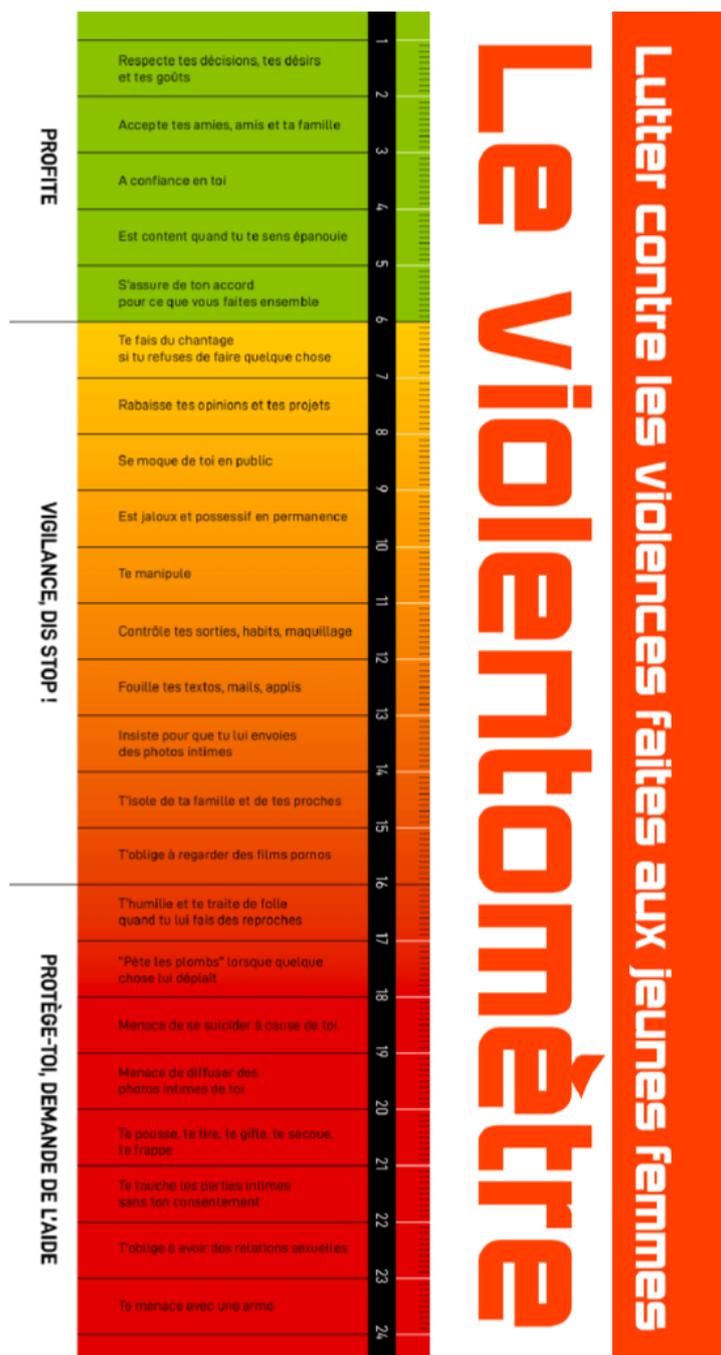
Ribeaud, D., Lucia, S., & Stadelman, S. (s. d.). *Évolution et ampleur de la violence parmi les jeunes : Résultats d'une étude comparative entre les cantons de Vaud et de Zurich* (rapport dans le cadre du programme nationale Jeunes et violence). Office fédéral des assurances sociales OFAS.

*Violence domestique – Dossier—Humanrights.ch.* (s. d.). Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse <https://www.humanrights.ch/fr/pfi/droits-humains/famille/dossier-violence-domestique/>

Violence que faire. (s. d.). La violence c'est quoi ? • Violence que faire ? *Violence que faire ?* Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse [https://www.violencequefaire.ch/\\_trashed/](https://www.violencequefaire.ch/_trashed/)

## Annexes

### Annexe 1 : le violentomètre



## Annexe 2 : exemple d'infographie PAJ



### LES RELATIONS AMOUREUSES

Qu'en dit l'Enquête sur les Parcours Amoureux des Jeunes? (2015 - Numéro 1 de 4)

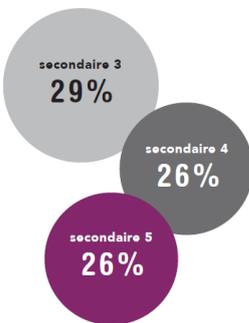
#### VRAJ OU FAUX?

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, les jeunes n'ont pas tous déjà vécu une relation amoureuse.

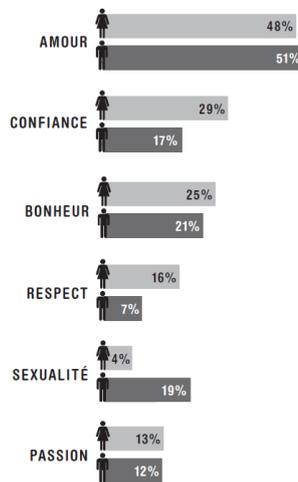
#### ↳ VRAJ

1 jeune sur 4 n'a pas encore vécu sa première relation amoureuse.

#### JEUNES N'AYANT PAS ENCORE VÉCU DE RELATION AMOUREUSE



#### MOTS POUR DÉCRIRE LA PLUS BELLE EXPÉRIENCE AMOUREUSE VÉCUE OU SOUHAITÉE



L'Enquête sur les Parcours amoureux des jeunes (PAJ) est une étude québécoise réalisée entre 2011 et 2014 auprès de jeunes de 14 à 18 ans du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Au total, 81% jeunes ont complété le questionnaire au moins une fois. Cette étude est dirigée par Martine Hébert, Ph.D., et subventionnée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC #103944).

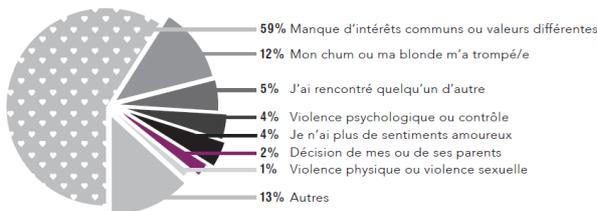


#### RUPTURES AMOUREUSES



42 % des jeunes ayant été en couple ont vécu une rupture amoureuse au cours des 6 derniers mois.

#### ...ET POURQUOI ON SE QUITTE?



#### SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT

Parmi les jeunes en couple au cours de la dernière année...

8 / 10



disent avoir souvent encouragé l'autre à poursuivre ses buts et ses plans futurs.

7 / 10



disent qu'il leur est arrivé souvent de se tourner vers l'autre ou que l'autre se tourne vers eux en cas d'inquiétude ou de besoin de réconfort.

#### DISCUTER POUR TROUVER DES SOLUTIONS

Durant un conflit ou une chicane survenu au cours des derniers six mois



ont dit avoir tenté de discuter avec l'autre pour trouver une solution.

Pour vivre une première relation amoureuse, il n'y a pas d'âge normal ou idéal. Il existe une diversité de parcours amoureux et de façons de s'investir dans une relation. Chaque parcours est unique et le tien l'est aussi.

Tu veux parler d'une situation qui te préoccupe ? Tu peux rejoindre

**TEL-JEUNES**  
www.teljeunes.com  
1 800 263-2266

Pour citer ce document  
Lavoie, F., Hébert, M., Poitras, M., Blais, M. & l'équipe PAJ (2015).  
Les relations amoureuses. Feuillelet thématique numéro 1,  
Campagne de transfert des connaissances de l'Enquête PAJ.  
Montréal: Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus: [www.paj.uqam.ca](http://www.paj.uqam.ca)

Annexe 3 : exemple infographie issue de la fondation Yves Saint Laurent, aimer sans abuser

**YVES SAINT LAURENT**  
BEAUTE

**AIMER SANS ABUSER**

**UNE RELATION AMOUREUSE ABUSIVE PEUT COMMENCER AVEC 9 SIGNES D'ALERTE.**

- N°1**  
**M'IGNORER**  
dans ses mauvais jours
- N°2**  
**DU CHANTAGE**  
pour me contraindre à faire quelque chose
- N°3**  
**M'HUMILIER**  
pour me rabaisser
- N°4**  
**LA MANIPULATION**  
pour me forcer à faire quelque chose
- N°5**  
**LA JALOUSIE**  
quoi que je fasse
- N°6**  
**LE CONTRÔLE**  
de mes déplacements et de ma façon de m'habiller
- N°7**  
**L'INTRUSION**  
dans mon téléphone ou en me géolocalisant
- N°8**  
**L'ISOLEMENT**  
pour m'éloigner de mes amis, de ma famille
- N°9**  
**L'INTIMIDATION**  
pour me terroriser et me faire passer pour folle